



Reference : PAPS/GCP/02/04/631.22

La Commission de l'Union africaine - Département des affaires politiques, paix et sécurité - présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie et à toutes les Ambassades des États membres de l'Union africaine en Éthiopie, Missions permanentes auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba et a l'honneur de les informer que la Journée africaine de la décentralisation et du développement local 2022 se tiendra au niveau national le **10 aout 2022** sous le thème : « **Faire de la sécurité alimentaire une priorité essentielle pour le développement et la coopération territoriale** ».

Ci-joint la note conceptuelle relative au thème et aux sous-thèmes de l'ADD 2022.

La Commission de l'Union africaine- Département des affaires politiques, paix et sécurité- saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des affaires étrangères de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie et à toutes les Ambassades des États membres de l'Union africaine en Ethiopie, Mission permanente auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba, les assurances de sa très haute considération.

Addis-Abeba, le 21 juillet 2022

- Ministère des affaires étrangères de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie
- Toutes les Ambassades des États Membres de l'Union Africaine, Mission permanente auprès de l'UA.

Addis Ababa, Éthiopie



**NOTE CONCEPTUELLE
THÈME ET SOUS-THÈMES DE**

**LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADD)
Édition 2022**

**THÈME :
FAIRE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE POUR LE
DÉVELOPPEMENT ET LA COOPÉRATION TERRITORIALE**

10 août 2022

(dans tous les États membres de l'UA)

**DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, PAIX ET
SÉCURITÉ - COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE - (CUA),
ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE**

INTRODUCTION

1. L'édition 2022 de la Journée africaine de la décentralisation et du développement local sera célébrée le 10 août 2022 dans tous les États membres de l'UA. Le thème choisi pour cette commémoration est axé sur le renforcement de la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, en tirant parti du potentiel de ses populations. De multiples facteurs, notamment la dégradation des terres et des cultures, les sécheresses périodiques et les chocs liés aux conditions météorologiques, la pauvreté, l'accès limité aux denrées alimentaires de base et aux services essentiels, et la croissance démographique, contribuent aux niveaux d'urgence de malnutrition en Afrique. La malnutrition n'est pas seulement une question de manque de nourriture ; une combinaison d'autres causes conduit à la malnutrition chez les enfants, y compris l'alimentation à la maison, des maladies telles que le paludisme et les maladies d'origine hydrique, l'accès limité à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, et les connaissances sur les pratiques d'hygiène sûres, le manque d'accès aux services de santé et les pratiques inadéquates d'alimentation des enfants.
2. Les autorités locales ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre la malnutrition en Afrique. La sécurité alimentaire urbaine est une priorité de plus en plus urgente face au changement climatique, à la hausse des prix des denrées alimentaires et à la croissance de la population urbaine. Les personnes les plus exposées sont les habitants des quartiers à faible revenu des pays à revenu faible ou intermédiaire. L'augmentation de la production alimentaire dans les zones urbaines a un potentiel limité, mais la planification urbaine peut jouer un rôle majeur en fournissant des liaisons de transport efficaces, des installations de stockage des aliments, des infrastructures adéquates d'eau et d'assainissement et une gestion des déchets. Le soutien des gouvernements locaux aux initiatives communautaires visant à améliorer l'accès et la sécurité alimentaires peut réduire considérablement l'insécurité alimentaire et contribuer à une plus grande résilience aux impacts du changement climatique.

HISTORIQUE ET CONTEXTE

3. La Charte africaine des valeurs et principes de décentralisation, de gouvernance locale et de développement local, adoptée en juin 2014 par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet à Malabo, a institué la commémoration de la Journée africaine de la décentralisation et du développement local (ADD) le 10 août de chaque année. L'ADD 2021 a été célébré sous le thème : « *La contribution des arts, de la culture et du patrimoine au développement durable des villes et territoires africains* ». L'ADD est un programme stratégique bien ancré dans le calendrier de l'Union africaine (UA) et fait partie du travail collaboratif du programme des ministres africains de la décentralisation et du développement local visant à renforcer le gouvernement local et le développement urbain à travers le continent. L'événement ADD offre aux États membres l'occasion de procéder à une évaluation comparative et à une pollinisation croisée des idées

d'amélioration de la prestation de services, des meilleures pratiques et de l'innovation dans la prestation de services des collectivités locales et des villes urbaines.

4. En déclarant 2022 Année du « Renforcement de la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : renforcement des systèmes agroalimentaires, de santé et de protection sociale pour un capital humain, social et économique accéléré », l'Union africaine souhaite que les États membres reconnaissent la nécessité de poursuivre les efforts, y compris le plaidoyer, en particulier dans les régions et les communautés où les risques sont les plus aigus, renforcer les systèmes de protection sociale et préserver l'accès à la nourriture et à la nutrition pour les groupes les plus vulnérables, en particulier les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et d'autres groupes à risque. Il est vital que ces acquis soient protégés par une aide publique au développement accrue et bien ciblée, mais surtout par une augmentation des allocations de ressources nationales axées sur le bien-être nutritionnel des populations, y compris les plus vulnérables. Le thème de l'année 2022 sera une bonne occasion de continuer à plaider en faveur de l'élimination de la nutrition et de toutes ses formes afin de s'assurer que les progrès réalisés au fil des ans dans l'élimination de la malnutrition et de toutes ses formes ne soient pas inversés. Le thème de l'année sera également une excellente occasion de plaider en faveur d'un financement, d'une capacité de mise en œuvre et d'une coordination adéquate afin d'améliorer la qualité de la collaboration possible pour une mise en œuvre efficace.

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADD)

5. L'objectif principal de l'édition ADD 2022 est de disposer d'une plate-forme permettant aux États membres de l'Union africaine de dialoguer et de discuter des succès et des défis de la prestation de services au niveau des collectivités locales et du développement urbain et d'échanger les meilleures pratiques sur la manière d'élaborer des stratégies et de mettre en œuvre des programmes et des mesures pour assurer la sécurité alimentaire. Les objectifs spécifiques sont les suivants :
 - a) Partager et échanger les meilleures pratiques sur la manière d'organiser le développement territorial et la coopération pour les mesures de sécurité alimentaire et l'intervention vers la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063
 - b) Sensibiliser les citoyens et les entreprises d'Afrique au rôle qu'ils devraient jouer en tant que partenaire stratégique pour assurer la sécurité alimentaire des gouvernements locaux et de l'environnement urbain
 - c) Explorer les moyens de soutenir les initiatives des femmes dans la production alimentaire et la lutte contre la malnutrition, en particulier dans les centres urbains
 - d) Discuter de la prévalence de la sous-alimentation et de la dépendance nette à l'égard des importations en tant que deux indicateurs de la faim et de la sécurité alimentaire dans les administrations locales
 - e) Analyser si l'Afrique est sur la bonne voie pour éliminer la faim et l'insécurité alimentaire d'ici 2025

- f) Proposer des moyens d'améliorer la production alimentaire dans les administrations locales et les zones urbaines afin de réaliser la sécurité alimentaire.

JUSTIFICATION DU THÈME ET DES SOUS-THÈMES

6. Comme il est de tradition établie, le thème de la Journée africaine de la décentralisation est aligné sur le thème de l'année de l'Union africaine, qui pour 2022, est : « *Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : renforcer les systèmes agroalimentaires, de santé et de protection sociale pour un capital humain, social et économique accéléré* ». La raison d'être de ce thème repose sur les aspirations de l'UA telles que stipulées dans l'Agenda 2063. L'Union africaine s'est fixé pour objectif « d'éliminer la faim et l'insécurité alimentaire d'ici 2025. L'Agenda 2063 et la décision du Sommet de l'Union africaine sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricoles ont réaffirmé cet engagement. Malheureusement, l'Afrique n'est pas actuellement sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs. Des interventions immédiates et se renforçant mutuellement sont nécessaires, en particulier au niveau des gouvernements locaux et du développement urbain, pour rapprocher le continent de l'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire.
7. La majorité de la population mondiale vivant désormais dans des zones urbaines, l'insécurité alimentaire est devenue un défi principalement urbain pour les autorités locales. La pauvreté est la principale cause de l'insécurité alimentaire urbaine, car les citoyens dépendent de l'achat plutôt que de la production de nourriture. Les groupes à faible revenu sont particulièrement vulnérables à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, comme on a pu le constater de manière spectaculaire lors du déclenchement de la pandémie de Covid 19 et depuis le conflit entre l'Ukraine et la Russie. Une planification urbaine appropriée dans les villes à croissance rapide des pays à revenu faible et intermédiaire est essentielle pour réduire l'insécurité alimentaire des groupes à faible revenu. La sécurité alimentaire urbaine est un défi majeur qui nécessite une action à tous les niveaux - mondial, national et local.
8. Tant que les débats politiques continueront à se concentrer uniquement sur la production, cependant, le rôle que les autorités locales peuvent jouer restera limité. Pourtant, les priorités des habitants des établissements à faible revenu soulignent l'importance de la planification urbaine et des infrastructures pour assurer l'accès à des aliments sûrs et suggèrent un certain nombre de moyens pour les gouvernements locaux d'agir sur l'espace urbain. Compte tenu du rôle clé que les autorités locales et les villes peuvent et doivent jouer dans le renforcement de la résilience en matière de sécurité alimentaire, le thème proposé pour l'édition 2022 de l'ADD est : « **Organiser le développement territorial et la coopération pour la sécurité alimentaire** ». Les sous-thèmes qui devraient découler de ce thème sont les suivants :
- a) **Sous-thème 1 : « Le rôle des femmes dans les systèmes alimentaires locaux ».**
- b) **Sous-thème 2 : « Gérer le lien entre la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé au sein des gouvernements sous-nationaux et locaux en Afrique. ».**

STRATÉGIE ET FORMAT DES CÉLÉBRATIONS NATIONALES DE L'ADD 2022

9. La stratégie principale de l'édition 2022 de l'ADD est de reconnaître les expériences des gouvernements locaux et du développement urbain dans le traitement des questions de sécurité alimentaire et de présenter les meilleures pratiques d'intervention ainsi que d'identifier les défis et les perspectives d'amélioration des leviers de sécurité alimentaire à travers le continent. Une semaine d'activités pertinentes et coordonnées est envisagée au niveau des pays qui culminera le¹⁰ août avec des célébrations officielles par les ministères responsables de la décentralisation et du développement local et leurs organes civils et du secteur public concernés. Les événements ADD seront guidés par le thème commun de l'UA et un message formel du Commissaire de l'UA aux affaires politiques. Bien que les États membres soient libres d'adopter différents formats pour leurs propres activités et manifestations nationales, le thème commun du TDA devrait être respecté, et on espère que les différentes sous-régions coordonneront et synchroniseront leurs activités afin d'optimiser la synergie et l'impact régionaux.

10. Un appel est lancé aux États membres de l'Union africaine pour qu'ils préfacent les célébrations continentales du 10 août par une semaine d'activités nationales coordonnées qui attireront et engageront non seulement les ministères et départements gouvernementaux, ou les agences gouvernementales régionales et locales, mais qui devraient autant que possible faciliter la pleine participation d'institutions telles que les universités, les techniciens, les organisations du secteur privé, les entreprises parapubliques, les télécommunications et les centres communautaires polyvalents et, bien sûr, les médias. Ces plateformes s'avéreront également utiles pour stimuler et éclairer le débat public et la discussion sur le repositionnement de la décentralisation et du développement local en tant que point d'ancrage pour la culture éthique, professionnelle, de la performance, de la gestion stratégique, de la responsabilité publique, de la transparence, de la responsabilité sociale et de la bonne gouvernance, et identifier également les défis et les approches communs pour mieux servir le public dans les contextes nationaux, continentaux et mondiaux.

COORDONNÉES

Commission de l'Union africaine

Mr. Issaka Garba Abdou,
Chef de Division de la gouvernance et des droits de l'homme p.i/
Coordonnateur, Secrétariat du CTSn08
Courriel: GarbaAdoui@africa-union.org , Tel: +251936543849
Cc : HiwotD@africa-union.org, Kevint@africa-union.org